



1^{er} mai
Soirée-spectacle
100 % profs avec
Pierre Hébert !
Détails du concours sur
syndicatchamplain.com

Entrevue avec le Président

« Nous sommes Champlain ! »

Le 35^e Congrès du Syndicat de Champlain s'est tenu les 30, 31 mars et 1^{er} avril derniers. « Le Congrès nous a permis de faire le bilan des activités des trois dernières années de notre organisation; bilan qui s'est avéré fort positif, selon ce est ressorti des discussions et des outils de consultation auprès des membres, affirme Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, en entrevue avec *Le Champlain*. On peut affirmer fièrement que le Syndicat de Champlain est une organisation en santé, qui représente bien ses membres. Et c'est ce que nous continuerons à faire. »

Le Congrès, et puis après ?

Les congressistes ont débattu, discuté et adopté des orientations qui guideront les actions du Syndicat pour les trois prochaines années (voir page 3).

« Nous avons un plan d'action pour intervenir auprès des employeurs, au quotidien, pour que les membres soient respectés, que leur contrat de travail soit respecté et qu'on évite les abus. Sur le plan national, il s'agit de porter les aspirations des membres de Champlain pour influencer le gouvernement. »

Lors des différents processus consultatifs en préparation du Congrès, les membres ont identifié certains enjeux comme étant prioritaires, lesquels ressortent d'ailleurs dans les résolutions adoptées par les congressistes.

« Le premier élément qui fait consensus est de s'assurer d'informer la population des réalités des différents milieux (préscolaire, primaire, secondaire, soutien, formation professionnelle et éducation aux adultes),

même en dehors des périodes de négociation. C'est une préoccupation importante pour les membres qui en ont assez de la poudre aux yeux envoyée par le gouvernement quand il s'agit de parler d'éducation. »

Tâches plus acceptables, diminution de la précarité et plus de services pour les

soutien et pour les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, trop souvent mis sur la voie d'accotement par le gouvernement. »

Soulignons que la solidarité envers le personnel de soutien, dont le travail est

souvent méconnu et sous-estimé, a occupé une belle place dans les discussions. « C'est le devoir de Champlain de s'assurer que la population comprenne l'importance du rôle du personnel de soutien scolaire dans les écoles et dans les centres. Nous mettrons donc l'emphasis sur cet aspect et nous défendrons les intérêts du personnel de soutien, dont les conditions de travail sont difficiles, trop souvent précaires et dont les salaires sont aussi plus bas. »

Finalement, les problématiques liées au climat de travail dans les établissements ont aussi eu un fort écho sur le plancher du Congrès. « Nous nous assurerons que, partout où il y a un enjeu quant au climat de travail, l'employeur mette ses culottes, parce que c'est sa responsabilité. C'est assez ! Et régler le problème, ce n'est surtout pas tenter d'étouffer ce qui ne va pas. Ce sera au centre de nos interventions dans le prochain triennat. »

Éric conclut en remerciant les membres de l'avoir élu pour un deuxième mandat. « Je les remercie de me faire confiance pour porter les orientations qu'on s'est données ensemble. C'est notre devoir, à toute l'équipe de Champlain et à moi, de faire encore mieux pour le prochain triennat. Merci ! »

Maude Messier



élèves : voilà ce qui ressort du Congrès en lien avec les aspirations des membres pour le réseau de l'éducation. « Les membres veulent des améliorations concrètes, des changements tangibles sur le terrain, des services dans les classes. C'est vrai pour le personnel du secteur des jeunes, mais aussi pour toutes les catégories d'emplois du





Élections

Le Comité d'élection déclare élus aux postes suivants :

Présidence
Éric Gingras

Postes à la coordination
Mireille Proulx
Sandra Boudreau

Poste au secrétariat-trésorerie
Éric Villeneuve

Comité de finances
Laurent Faust (Marie-Victorin)
Marie Nadeau (Des Patriotes, ens.)
Anne-Marie Arcamone
(Des Patriotes, soutien)
Bernard Jalbert (Salaberry)

Comité Constitution et Règlement
Julie Rivard (Marie-Victorin)
Élisabeth Charron (Des Patriotes, ens.)
Sylvie Lanctôt (Des Patriotes, soutien)
Nancy Brunet (Salaberry)

Comité d'enquête
Sébastien Daoust-Charest
Jean-Nicholas Robillard
Denis Vézina

Comité pour action sociale et politique
David Marquis

Comité de la condition des femmes
Chantal Messier

Comité formation générale des adultes
Nicolas Rousseau

Comité formation professionnelle
Sophie Daigneault

Condition des jeunes
Sébastien Potvin

Comité éducation syndicale
Édith Moreau



CONCOURS : Une soirée-spectacle 100 % profs avec Pierre Hébert

Gagnez des billets pour votre équipe-école !

En collaboration avec cinq autres syndicats de l'enseignement CSQ de la Montérégie, le Syndicat de Champlain organise une soirée-spectacle 100 % profs avec Pierre Hébert, le lundi 1^{er} mai, dans le cadre de la campagne *Prof, ma fierté!*

Nous avons **412 billets** à faire tirer pour les membres du personnel enseignant du Syndicat de Champlain !

Comment faire pour participer ?

Faites-nous parvenir une lettre, une photo, une vidéo, etc., via Facebook ou par courriel, qui nous dit pourquoi vous et votre équipe-école (personnel enseignant) devriez gagner des billets. Soyez créatifs !

Accompagnez votre envoi d'une note explicative avec les éléments suivants : le nombre de billets désirés, le nom de votre établissement et de la commission scolaire, le nom de la personne responsable du groupe et ses coordonnées.

Tous les détails sont disponibles sur syndicatchamplain.com

N.B. : Les billets sont **réservés exclusivement pour les membres du personnel enseignant du Syndicat de Champlain** (les amis, la famille, etc. ne sont pas admissibles).

Au personnel de soutien scolaire

Nous préparons aussi un événement dédié au personnel de soutien... Détails à venir sous peu !

facebook.com/syndicatchamplain

mmessier@syndicatdechamplain.com

Du pain sur la planche !

Les orientations de Champlain pour les trois prochaines années

Les orientations présentées au 35^e Congrès du Syndicat de Champlain ont été préparées à partir des résultats de l'étude menée par la firme Léger auprès de 500 membres pour mesurer l'évaluation que font les membres du Syndicat; de l'analyse du poids médiatique de Champlain réalisé par Influence Communication; du mémoire déposé lors des consultations sur la réussite éducative; du bilan de la dernière négociation nationale et de la rencontre avec des groupes focus dans les écoles et les établissements pour prendre le pouls des membres.

Les délégués du Congrès ont adopté les résolutions suivantes, articulées autour de quatre grands axes : les communications, les services, les alliances et les enjeux. Les moyens qui permettront la mise en œuvre du plan d'action seront présentés aux personnes déléguées à l'automne 2017.

A. Les communications

Il est résolu que le Syndicat de Champlain :

- Poursuive le développement de toutes ses plateformes de communication avec ses membres dans l'objectif de :
 - Les tenir bien et rapidement informés des activités du Syndicat, de l'actualité, tant locale que nationale, dans le monde de l'éducation et des prises de position du Syndicat;
 - Permettre aux membres une communication rapide et efficace avec le Syndicat et ses différents services.
- Maintienne la publication du *Champlain* et des *Infos* qui, en plus de bien informer les membres, marquent la présence syndicale dans les établissements.
- Assure une meilleure couverture de l'information concernant l'éducation des adultes et la formation professionnelle.
- Amplifie la couverture consacrée à la santé-sécurité au travail, notamment pour le personnel de soutien, mais aussi pour l'ensemble des sections,



principalement en lien avec le climat de travail dans les établissements.

- Affirme son leadership sur les questions concernant l'éducation sur son territoire et à l'échelle nationale, tant par la pertinence de ses prises de position que par sa présence dans les médias locaux et nationaux.

B. Les services

Il est résolu que le Syndicat de Champlain :

- Reconnaisse et renforce le rôle de la personne déléguée comme acteur de première ligne auprès des membres.
- Continue à privilégier le contact humain (direct ou téléphonique) pour donner des informations et services aux membres.
- Développe des outils pour l'intégration des nouveaux membres.

C. Les Alliances

Il est résolu que le Syndicat de Champlain :

- Poursuive et affermis ses relations avec les parents et leurs associations ou regroupements (ex. *Je protège mon école publique*) et avec l'industrie afin de favoriser des alliances, à la fois lors des périodes de négociation et en dehors de celles-ci.
- Assume un leadership pour l'établissement de points de convergence avec tous les syndicats enseignants du

Québec dans le but d'en faire émerger des alliances.

- Assume également son leadership au sein de l'Intersyndicale régionale.
- Intervienne dans les grands médias, à la fois pendant et hors périodes de négociation, pour informer la population sur les enjeux de l'éducation afin de s'en faire une alliée.

D. Les enjeux

Il est résolu que le Syndicat de Champlain :

- Fasse connaître la réalité du personnel de soutien afin qu'il soit considéré, tous corps d'emplois compris, comme un acteur incontournable dans la réussite éducative.
- Affirme, sans aucune gêne et sans restriction, l'importance pour ses membres des revendications salariales de même que celles liées à la retraite et aux assurances.
- Revendique des améliorations concrètes, objectives, chiffrables (ex. le nombre d'élèves par classe, m²/conciergerie), qui ne sont pas laissées au bon vouloir ou à l'arbitrage de l'employeur.
- Accorde une importance particulière à la présence d'un bon climat de travail dans nos établissements en obligeant l'employeur à prendre ses responsabilités à cet égard.
- Réclame des services aux élèves en difficulté à l'éducation des adultes, à la formation professionnelle et en services de garde.
- Combatte la précarité d'emploi, tant chez le personnel enseignant, particulièrement à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, que chez le personnel de soutien.
- Prenne l'initiative de l'organisation d'un événement pour la promotion de l'école publique en Montérégie avec la participation des autres intervenants du monde de l'éducation tout en exigeant la fin des subventions publiques aux écoles privées.

Ce qu'ils ont dit à propos de Champlain...



« Depuis près de 30 ans, nous sommes locataires dans l'édifice de Champlain. C'est une situation unique à la Centrale que l'on vit. (...) Comme syndicat de professionnels, nous profitons abondamment du leadership et de la façon de faire de Champlain. En effet, Champlain se démarque comme étant un syndicat d'ouverture et de dialogue, autant avec les commissions scolaires, la communauté et nous. » - Jacques Landry, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (CSQ).

« Vous rendez, de par vos gestes et vos actions au quotidien, l'éducation meilleure. Vous êtes des gens engagés. Je sais qu'au Syndicat de Champlain, vous ne formez

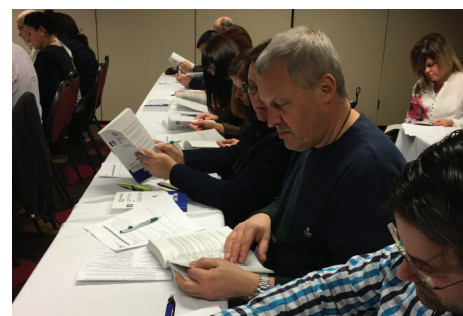
qu'un : les enseignants et le personnel de soutien, vous travaillez de la même main. Je tiens vraiment à vous féliciter parce que vous êtes un exemple très concret du fait que ça se peut. Bravo pour ça ! » - Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ).

« Champlain est résolument tourné vers le syndicalisme de demain. Si vous vous demandez si Champlain a de l'influence et du leadership, je peux vous dire que Champlain en a et que vos représentants le démontrent à chaque Conseil fédéral. La contribution de Champlain est appréciée et enrichissante parce que les analyses de vos représentants, le travail d'échanges, la recherche de solutions et la poursuite des revendications sont toujours au jeu. » - Sylvie Thérberge, première vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE).

« C'est incontestable : l'influence et le leadership de Champlain, ça traverse partout. Vous avez une équipe dédiée, une histoire, une histoire de luttes, mais pour maintenir ce type de syndicalisme, que j'ose appeler un syndicalisme



de combat, il faut redoubler d'efforts. (...) Salut Champlain et merci de votre confiance en la CSQ. Solidarité ! » - Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).



Pour voir en vidéo les mots des invités spéciaux en ouverture du Congrès, des photos et plus encore, rendez-vous sur congreschamplain.com.



Les congressistes ont souligné le départ à la retraite de deux personnes exceptionnelles qui ont marqué le Syndicat de Champlain, chacune à leur manière.

Pierre Dubuc, Francine Fortier, bonne continuation !

Congé de cotisations

Le Congrès s'est prononcé en faveur du maintien du congé de cotisation de 0,05 % en vigueur depuis trois ans. La cotisation syndicale sera donc fixée à 1,5 % pour les trois prochaines années.

Rappelons que même au taux régulier (1,55 %), la cotisation de Champlain est l'une des plus basses en comparaison avec les autres syndicats du secteur de l'éducation à travers le Québec.